



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

CHAMPIONNAT DES HAUTS DE SEINE 2025 PAR ÉQUIPES FLEURET et ÉPÉE

Dimanche 6 Avril 2025

Gymnase du Belvédère
65 bis rue Gambetta
92150 Suresnes

CATEGORIES	HORAIRES	EQUIPES	DROITS D'INSCRIPTION	FORMULES Tour de poule, TED en relais
M7 – 2018 Fleuret animation	Appel : 14h Scratch : 14h15	1 ^{er} tour => Equipe faite au hasard 2 ^{ème} tour => Equipe par club	8€ par tireur	- 2 tours de poule - relais de 6 touches
M9 Filles et garçons 2016 – 2017 Fleuret	Appel : 13h30 Scratch : 13h45	Equipe de 2 tireurs + éventuellement 1 remplaçant	20 € par équipe	- 6 touches en poule - 12 touches en TED
M11 mixte EPÉE	Appel : 10h30 Scratch : 10h45	Equipe de 2 tireur(e)s + éventuellement 1 remplaçant	20 € par équipe	- 8 touches en poules - 16 touches en TED
M11 filles Fleuret	Appel : 10h30 Scratch : 10h45	Equipe de 2 tireuses + éventuellement 1 remplaçante	20 € par équipe	- 8 touches en poule - 16 touches en TED
M11 garçons Fleuret	Appel : 10h30 Scratch : 10h45	Equipe de 3 tireurs + éventuellement 1 remplaçant	30 € par équipe	- 12 touches en poules - 27 touches en TED
M13 mixte EPÉE	Appel : 9h Scratch : 9h15	Equipe de 2 tireur(e)s + éventuellement 1 remplaçant	20 € par équipe	- 8 touches en poule - 16 touches en TED
M13 filles Fleuret	Appel : 9h Scratch : 9h15	Equipe de 2 tireuses + éventuellement 1 remplaçante	20 € par équipe	- 8 touches en poule - 16 touches en TED
M13 garçons Fleuret	Appel : 9h Scratch : 9h15	Equipe de 3 tireurs + éventuellement 1 remplaçant	30 € par équipe	- 12 touches en poule - 36 touches en TED

ARBITRAGE

- Au Fleuret et à l'Épée, chaque club engageant une équipe devra présenter un arbitre en formation départementale, ou de niveau départemental ou régional qui sera présent dès le début de l'épreuve, 9h00.
A partir de 3 équipes, l'inscription de deux arbitres est obligatoire.
- Certains arbitres en formation fleuret seront susceptibles d'être convoqués par le Comité Départemental.
- Tous les arbitres devront être inscrits via EXTRANET FFE, par leur club.



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

CHAMPIONNAT DES HAUTS DE SEINE 2025 PAR ÉQUIPES FLEURET et ÉPÉE

Dimanche 6 Avril 2025

ENGAGEMENTS

- Tous les tireur(e)s participant au championnat doivent OBLIGATOIREMENT être licencié(e)s dans un club du département des Hauts-de-Seine affilié à la Fédération Française d'Éscrime.
- Les équipes d'un club sont composées de tireur(e)s appartenant uniquement à ce club. (sauf M7-2018 animation).
- Engagements via l'extranet FFE **jusqu'au jeudi 3 avril 2025 à 23h59**, (par les clubs).
- Équipes mixtes autorisées dans toutes les catégories (participation à l'épreuve masculine de la catégorie). Attention : Engagement obligatoire dans l'épreuve mixte.

RAPPELS

- **Tous les tireur(e)s participant au championnat doivent OBLIGATOIREMENT posséder une tenue aux normes F.F.E. 350 N (comprenant la sous-cuirasse) et sous-cuirasse 800N pour les M13.**
- **En fonction du nombre d'équipes présentes le 6 avril, le directoire technique se réserve le droit de modifier le nombre de touches des relais du tableau d'élimination directe (36 au lieu de 27).**
- Fleuret électrique pour toutes les catégories, SAUF pour les M7-2018 au fleuret sec.
- Tous les tireur(e)s de la catégorie M7-2018 animation seront récompensé(e)s.
- Pour les autres catégories, une coupe de club et des médailles/mini-coupes individuelles seront offertes aux 4 premières équipes.
Un T-shirt « Champion des Hauts-de-Seine » sera offert aux tireur(e)s de la première équipe.
- Les engagements des tireurs et des arbitres doivent être effectués sur l'extranet fédéral par les clubs.
- **Pour les compétitions épée, une épreuve par catégorie avec possibilité d'équipes mixtes. Les équipes 100% féminines seront classées par ordre de résultat pour attribuer le titre de champion départemental.**

SURCLASSEMENTS

Conformément au règlement FFE, seuls les M11 2^{ème} année peuvent tirer dans la catégorie supérieure à condition :

- D'être en conformité avec le règlement médical FFE. Le certificat médical précisant le sur-classement devra être présenté.
- Un seul tireur ou tireuse surclassé(e) par équipe.



CDE Escrime 92

CDE92

3 avenue Jean Monnet – 92130 Issy-les-Moulineaux

www.escrime-cde92.fr

contact@escrime-cde92.fr